

Tel que promis, Donald Dryburgh et moi même avons réussi à rencontrer la municipalité de NDDM vendredi dernier.

L'augmentation de taxes en 2012 fut un des sujets de discussion et voici un résumé de notre après-midi et d'une correspondance envoyée à la municipalité :

- Nos membres trouvent que l'augmentation du compte de taxes pour l'année d'imposition 2012 est exagérée. Comme nous vous l'avions mentionné, l'augmentation de la valeur marchande des terrains et résidences du lac Carillon représente peut-être la valeur marchande, mais le taux de taxation aurait pu être diminué dans le but de minimiser l'augmentation de taxes.
- Quand vous mentionnez que l'ancien évaluateur « ne faisait pas sa job et que ça fait six (6) ans que les évaluations auraient dû monter »; peut-être, mais est-ce aux contribuables de payer pour la négligence d'un fonctionnaire de l'administration publique ou engagé par cette dernière.
- Vous dites que l'augmentation 2012 représente une augmentation de 10 % sur les six (6) dernières années.
- Pour notre part, nous trouvons anormal et exagéré qu'une augmentation entre 65 % et plus de 120 %, laquelle représente entre 1 000 \$ et même plus de 2 500 \$, soit appliquée la même année.
- Vous auriez pu expliquer à vos contribuables la situation et appliquer pour les six (6) années à venir une augmentation supérieure au coût de la vie (2,8 % en 2012) de ± 9 %, ce qui vous aurait permis de revenir à un taux de taxation représentant l'évaluation municipale.
- De plus, nous portons à votre attention que la taxation pour la police provinciale, spéciale voirie et spéciale caserne devrait être taxée à l'unité et non sur la valeur d'évaluation.
- Nous aimerions également savoir ce qui justifie qu'une personne paie plus pour ces services si leur résidence et terrain sont évalués plus cher qu'un autre. Est-ce qu'ils auront plus de services et de surveillance de la police, auront-ils un service supérieur en cas d'incendie? Nous ne croyons pas.
- Les résidents autour d'un lac sont même désavantagés, car il est très rare et même exceptionnel de voir une auto-patrouille dans le secteur du Carillon et s'il y a un feu, le service ne sera pas plus rapide, car nous ne sommes pas à côté de la caserne.
- Plusieurs municipalités appliquent ce genre de taxation à l'unité pour ces services et nous demandons aux élus de Notre-Dame-de-Montauban d'appliquer ce genre de taxation.
- Nous demandons de plus qu'une modification de la taxation 2012 soit prise en considération compte tenu des augmentations renversantes que nos membres subissent cette année.

Voici en gros un résumé de nos discussions, monsieur Caouette nous avait demandé une lettre à ce sujet, nous lui avons expédié ce matin.

Donnons-nous quelques temps pour voir s'il y a réaction...

Maintenant il reste à voir quelles actions vous êtes prêts à poser comme résidants.

Il y a une réunion du Conseil municipal au début d'avril mais nous croyons que ça ne nous donne pas le temps nécessaire pour recueillir toute l'information. À date, seulement 7 personnes nous ont envoyés leurs comptes de taxes 2011 et 2012, ce n'est pas suffisant.

Est-ce que plusieurs ont baissé les bras?

Est-ce un manque de temps?

Il est plus opportun selon nous d'agir lentement mais sûrement. Nous devons attendre l'information de votre part, la compiler, et rédiger les communiqués et dossier de presses nécessaire avec des chiffres précis appuyant notre démarche.

Si vous voulez vous présenter au Conseil municipal du 1^{er} mai 2012, à 19h30, au Centre municipal situé au 477, avenue des Loisirs à NDDM je serai là pour vous seconder et demanderai aux membres du CA de s'y rendre. Mais ça doit être une action de groupe. Si nous arrivons là 5 ou 6 personnes, ça ne donnera pas grand-chose.

Si un nombre important de résidants s'engage à être présent, votre Association diffusera un communiqué de presse afin d'inciter les journalistes à couvrir cet événement et nous ferons possiblement parvenir un dossier à l'émission La Facture de Radio-Canada pour fouiller tout ça.

Nous désirons aussi vous informer que dans un avenir assez rapproché, la municipalité de NDDM a l'intention d'ajouter une surtaxe sur les terrains qui ne sont pas construits. Eh oui, ils ont une grande soif d'argent...

J'attends donc une réponse de chacun et chacune de vous avant de donner suite, mais n'attendez pas à la dernière minute.

Serge Lachance
Président

2012-03-26